



## **Compte-rendu de l'Assemblée générale du 16 septembre 2025.**

L'assemblée générale ordinaire de Mouezh Bro Konk a été convoquée par le Président à 20 heures.

Jean Marie Renault, Président de séance, anime la séance et, avant de commencer, remercie au nom de tous les membres de la chorale Didier DREO de nous avoir accompagné pendant cette année 2024/2025.

Puis, il présente l'ordre du jour :

- Quorum de l'assemblée générale
- Compte rendu des activités 2024/2025
- Participation de MBK aux fédérations
- Compte rendu financier de l'exercice 2024/2025
- Cotisation et Chef de chœur
- Prévisionnel 2025/2026
- Election des membres du Conseil d'Administration
- Questions diverses.

**Quorum de l'assemblée générale :** Nous sommes 27 présents ou représentés sur 34 adhérents. Le quorum nécessaire à la tenue de l'assemblée générale est atteint.

### **Compte rendu des activités 2024/2025 :**

Le Président de séance présente les activités de l'année passée.

Notre chorale va reprendre ses activités le 23 septembre 2025, après le forum des associations qui s'est tenu le samedi 06/09/2025.

Le traditionnel concert de « Concarneau chante » s'est tenu le dimanche 24 novembre 2024. Un « pot partagé » a suivi le concert à l'école du Rouz.

Le samedi 14 décembre 2024, nous avons effectué notre première animation de l'exercice 2024/2025 dans la galerie marchande d'Intermarché.

Le dimanche 26/01/2025, nous avons effectué une prestation dans l'église de Bannalec dans la cadre de TAOL KURUN suite à leur invitation .

Le 15 mars 2025, dans le cadre du mois du breton, Tud Bro Konk nous demande d'organiser un atelier « chant breton » dans la médiathèque de Saint Yvi.

Le 29 mars 2025, à la demande de la Mairie de Quimper et en lien avec la galerie marchande de Carrefour, nous organisons une déambulation dans la galerie marchande.

Le vendredi 4 avril 2025, nous organisons une animation dans l'EHPAD de Concarneau.

Le dimanche 18 mai 2025, nous participons au concours de deuxième catégorie des chorales bretonnes , concours organisé par la Fédération Kanomp Breizh. Nous obtenons la première place de la deuxième catégorie et obtenons le prix fixé à 300 euros. Il est décidé par le bureau que la moitié de cette somme sera reversée au chef de chœur. Par ailleurs, cette classification nous autorise à concourir en première catégorie en 2026.Le

Le mardi 3 juin 2025, nous supprimons la répétition prévue au Carré des Larrons du fait de la météo défavorable.

Le samedi 7 juin 2025, nous participons à la fête « Fest bro Aven ». L'installation partielle de notre sonorisation malgré la bonne volonté des acteurs sur place ne nous a pas permis d'effectuer une prestation de qualité. Notre participation future devra être analysée en prenant en compte notre besoin de réglages d'au moins 1h30 pour la sonorisation complète de la chorale et la prestation demandée de 30 mn. L'assemblée devra se prononcer sur la bonne opportunité de notre présence ou non à cette fête. La participation de bénévoles issus des rangs de Mouezh Bro Konk devra être mise en parallèle.

Le mardi 8 juillet 2025, nous faisons la répétition du concert d'été prévue initialement le 3 juin 2025 au Carré des Larrons. L'installation du matériel sonorisation est validée.

Le samedi 12 juillet 2025, nous faisons le premier concert au Carré des Larrons devant un public nombreux mais très mobile.

Le samedi 19 juillet 2025, nous effectuons notre deuxième animation de l'exercice 2024/2025 dans la galerie commerciale d'Intermarché.

Le vendredi 25 juillet 2025, nous effectuons notre premier concert au théâtre de verdure de Péniti à La Forêt Fouesnant devant un public disparate. Néanmoins nous avons pu apprécier dans le public la présence de danseurs qui ont mis un peu d'animation.

Le vendredi 8 août 2025, nous avons donné notre dernier concert de la saison au Carré des Larrons.

Nous avons pu constater l'engouement de nos choristes à participer à nos concerts et nous sommes heureux de constater que non seulement les choristes prévus étaient présents mais encore que certains initialement non prévus ont pu se libérer.

Nous allons reprendre les répétitions le 23 septembre 2025 après le Forum des associations qui s'est tenu le samedi 06/09/2025. Nous souhaitons pouvoir accueillir de nouvelles recrues dans les pupitres. Nous espérons renouveler voire agrandir notre effectif.

### **Participation de MBK aux fédérations :**

#### 1/ La fédération Kanomp Breizh-

La chorale Mouezh Bro Konk est membre de la fédération de chant choral breton Kanomp Breizh. Chaque choriste reçoit directement dans sa boîte aux lettres mail les informations de la fédération, si son adresse mail a été communiquée. La parthèque et ses 350 partitions sont accessibles à MBK via son secrétaire.

Mouezh Bro Konk participera sur le début du mois de juillet 2026 au championnat des chorales de 1ère catégorie. Nous devons fournir de gros efforts d'amélioration de notre présentation lors du concours en matière de tenue et d'entrée/sortie du chœur. Ces derniers points nous ont été reprochés également lors des concerts au Carré des Larrons ou à Péniti. Il en va de même de nos bavardages pendant les concerts ou répétitions, l'AG devra se prononcer pour savoir si nous validons le respect du retour à une discipline renforcée.

2/ La Fédération Chant Choral en Finistère, CC29, regroupe les chorales finistériennes de tout type. Le représentant de MBK participe régulièrement à ses assemblées générales. Les informations de CC 29 sont transmises aux choristes par MBK. Cette instance voit ses subventions diminuer au fil du temps ce qui la menace à terme faute de participants également. Nous participerons à leur prochaine AG.

#### 3/Tud bro Konk

Mouezh Bro Konk est membre de la fédération locale Tud Bro Konk qui relie les activités culturelles bretonnes sur la Communauté de communes de Concarneau (CCA).

**Vote : L'Assemblée Générale adopte ce compte-rendu d'activités à l'unanimité.**

### **Présentation des comptes 2024/2025**

Soizic Le Torc'h, notre trésorière, présente les comptes 2024/2025.

Cette année, une nouveauté dans la présentation : du fait de l'obtention d'une subvention exceptionnelle d'investissement, pour la sonorisation, nous présentons cette subvention avec un rythme d'amortissement équivalent à l'investissement sonorisation sur 5 ans.

Des explications sont données sur les Recettes et les Dépenses, notre équilibre d'exploitation est bienvenu après des années déficitaires. Merci aux actions menées

principalement par Bernard Le Mène qui nous a amené 1000 euros via des partenaires et des concerts qui nous ont permis de nous réaffirmer sur le secteur car après de longues années d'absence il nous faudra un peu de temps pour être à nouveau reconnus. Le bureau, tout en se félicitant de cet excédent budgétaire, insiste sur le fait qu'il a été permis au prix d'un important effort (sponsors, concerts, subvention exceptionnelle), ce qui doit nous rendre prudent sur la solidité financière de notre chorale.

**MOUEZH BRO KONK**  
Assemblée générale du 16/09/2025

**Rapport financier 2024/2025**

Recettes		Dépenses	
Cotisations	4 020,00 €	Matériel (projecteurs)	151,80 €
Dons	120,00 €	Frais fonctionnement	468,39 €
Concerts	2 043,40 €	Frais concerts	633,09 €
Subvention municipale	750,00 €	Frais chef de choeur	5 277,76 €
Subvention mun exceptionnelle (1000 € amorti sur 5 ans)	233,00 €	( 6x752€ +3x205€ +150€)	
Pub sponsor	1 000,00 €	Frais réception	38,18 €
Vente CD	28,00 €		
Divers	70,39 €		
Intérêts bancaires	342,34 €	Amortissement sono	1 175,37 €
	8 607,13 €		7 744,59 €
		<b>Résultat positif</b>	<b>862,54 €</b>
<b>Total</b>	<b>8 607,13 €</b>	<b>Total</b>	<b>8 607,13 €</b>

Investissement de la sonorisation	
Valeur brute	5 876,85 €
Amortissement 2025	1 175,37 €
Cumul amortissement antérieur	195,90 €
<b>Cumul amortissement</b>	<b>1 371,27 €</b>
Valeur nette	4 505,58 €

Subvention pour sono	
Montant subvention	1 000,00 €
Amortissement 2024/2025	233,00 €
Valeur nette résiduelle	767,00 €

**Remarques :**

les cotisations ne paient pas le chef de chœur  
(4020 € pour 5277 €)

amortissement sono	1175,37
Subvention exceptionnelle	1000,00
Concerts et animations	2040,00
Sponsor pub	1000,00

**Recettes concerts**

Intermarché	400,00
Taol Kurun Bannalec	250,00
EHPAD CC	100,00
Concours	300,00
Concerts ext	993,40
	2043,40

**Trésorerie au 31/08/2025**

- compte courant	931,83
- compte épargne	10437,00

**Vote : Après questions et échanges, l'Assemblée Générale adopte les comptes de l'exercice 2023/2024 à l'unanimité.**

## **Chef de chœur**

### **Le point de départ**

#### **Réunion annuelle sur le répertoire le 8 juillet 2025**

Le concours 2026 est présent à l'esprit et le choix des chants est une donnée importante même si le concours n'est qu'une partie de notre activité chorale et ne doit pas être exclusif.

Propositions nombreuses, notamment d'Alain Muzellec.

Le chef de chœur ne souhaite pas s'emparer des partitions sans un minimum de réharmonisations de sa part, donc du temps à passer. Il rappelle qu'il ne se sent pas payé à la hauteur du travail (création, harmonisation) qu'il réalise.

Bilan : il lui est demandé d'estimer assez rapidement le temps passé à retravailler tout ou parties des partitions dans la logique du concours 2026. Le but est de savoir rapidement si la chorale a les moyens ou non de financer cette augmentation et donc d'arrêter le programme de chants 2025-2026 dès la rentrée.

De son côté, le chef de chœur n'a aucune réserve de chants à proposer.

#### **Le 19 juillet (après concert Intermarché)**

Le Secrétaire et le Président échangent avec le Chef de chœur pour savoir où il en est. On évoque le répertoire, les attentes du public, l'échange se tend et le Chef de chœur finit par dire qu'il arrête avec MBK. Il complète en disant qu'il peut nous accompagner encore un an mais qu'un remplacement du Chef de chœur plus tôt sera le mieux donc même en cours d'année.

Il est décidé de remplacer le Chef de chœur le plus rapidement possible compte tenu de la date (19/07/2025).

Nous créons une commission de recrutement composée des administrateurs suivants :

Soizig Le Torc'h, Bernard Le Mène, François Mével, Jean Marie Renault.

#### **Point sur les recherches**

- JMR est chargé de la partie à l'Ouest de Concarneau en se basant sur des candidats potentiels (3) qui ont postulé pour une nouvelle chorale de Quimper. Le candidat 1, professeur en collège ne peut prendre en charge une nouvelle chorale. Le candidat 2, intermittent du spectacle est intéressé car très investi dans le chant breton (notamment le Kan a diskan) a répondu favorablement mais il a été mis en évidence une disponibilité réduite (1 mardi sur deux nous conduisant à devoir répéter le samedi ou le dimanche) et des idées et méthode très arrêtées (abandon total des partitions, grande place laissée au chant à danser). Le candidat 3 nouveau chef de chœur d'une chorale bretonne du Léon et professeur au Conservatoire de Brest, non bretonnant lui-même, est par contre en difficulté au niveau de sa disponibilité le mardi.

- BLM est chargé de Concarneau et sa région immédiate . Il interroge les chefs de chœur en fonction dans les chorales concarnaises . Les réponses tournent autour d'une surcharge actuelle qui ne permet pas d'envisager une charge supplémentaire ou de personnes souhaitant se retirer. Même raisonnement auprès de chef de chœur de Quimperlé ou de Névez. Un contact reste cependant actif bien que la personne soit en cours de création d'une chorale sur Rosporden (solution de remplacement ponctuel si besoin).
- FM a été chargé de la zone Est de Concarneau, en fait la région de Lorient. Le conservatoire de Lorient a été interrogé, un des professeurs a répondu en nous mettant en contact avec des jeunes (Chanteurs lyriques, chefs de chœur). Par ailleurs nous avons une piste au travers d'une chorale ayant concouru au concours Kanomp Breizh 2024 de 2<sup>ème</sup> catégorie et que JMR et BLM ont eu l'occasion de d'apprécier en concert à Quimper. Le contact direct avec les candidats potentiels a été difficile à se faire et nous sommes en cours de contact avec 2/3 d'entre eux. Un premier rendez-vous a déjà eu lieu avec une candidate que nous retrouverons à Concarneau chante car elle dirige une chorale créée au Passage à Concarneau en 2024 qui rentrera pour la première fois dans le concert de Concarneau chante en 2025. Malheureusement , pour 2025/2026 les plannings réciproques ne peuvent coïncider.

Nous constatons à ce jour d'une part que notre niveau de rémunération est loin de faire reculer des candidats et que la méthode de recherche employée est la bonne c'est-à-dire l'approche directe. Néanmoins nous ne pouvons conclure actuellement.

#### **Cotisation :**

Comme on peut le constater, notre situation est légèrement équilibrée financièrement. Nous sommes face à des dépenses incompressibles voire en augmentation s'agissant pour la plus importante de la rémunération de notre chef de chœur.

Dans nos recettes, on peut espérer plus de concerts et de prestations mais aujourd'hui nos concerts sont à l'équilibre

Nous avons retrouvé en 2025 la subvention municipale antérieure soit 750 euros par an.

Le seul paramètre variable se situe au niveau des cotisations soit par le biais du nombre de choristes soit par le biais du montant de la cotisation.

Lors de la présentation du Prévisionnel 2025/2026 à suivre, nous mettrons en débat et au vote de l'assemblée les deux variables (augmentation de la rémunération du chef de chœur et de la cotisation) pour finaliser le budget. Dans l'idéal, il conviendrait que la cotisation supporte intégralement la rémunération du chef de chœur.

La rémunération du chef de chœur est décrite dans le tableau ci-dessous.

Mois	Répétitions	Heures
sept-24	2	4,00
oct-24	3	6
nov-24	4	8
déc-24	3	6
janv-25	4	8
févr-25	2	4
mars-25	4	8
Averil 2025	3	6
mai-25	4	8
juin-25	4	8
juil-25	1	2
	34	68

GUSO MBK 2024/2025			Horaire	Ecart en absolu
Budget annuel total	752 X 6 =	4512,00	66,35	-1217,04
Salaire brut	493,68 X 6 =	2962,08	43,56	
Salaire brut + CP	(493,68 + 49,36 ) X 6 =	3258,24	47,92	

Guso Rosporden 2024/2025				
Budget annuel total	974,84 X 6 =	5729,04	84,25	
Salaire brut	631,50 X 6 =	3789,00	55,72	
Salaire brut + CP	(631,50 + 63,15) X 6 =	4167,90	61,29	

Rémunérations 2024/2025 en dehors du contrat de base			
10/03/2025 : animation mois du breton	200	TDK	
29/03/2025 : Animation Carrefour	200	Carrefour	
18/05/2025 : Kanomp Breizh	150	MBK	
07/06/2025 : Fest bro aven	205	MBK	
19/07/2025 : animation Intermarché	205	MBK	
08/08/2025 : Carré des larrons	205	MBK	
	<u>1165</u>		1165

Ces éléments ont été commentés et les efforts des bénévoles de la chorale que nous remercions, ont pu être mis en évidence pour montrer notre volonté de compléter autant que faire se peut la rémunération garantie annuelle du Chef de chœur.

Pour l'exercice 2025/2026, il a été proposé à l'Assemblée Générale de se déterminer :

\* entre (choix 1) une augmentation de la cotisation de 10 euros soit 130 euros de cotisation, cette augmentation étant intégralement reversée au profit de la rémunération du Chef de chœur,

\* ou (choix 2) une augmentation de 35 euros soit une cotisation de 155 euros, afin d'atteindre l'augmentation demandée par le Chef de chœur.

**Par 23 voix pour l'option 1, 3 voix pour l'option 2 et 1 abstention, l'Assemblée Générale vote en faveur de l'option 1 et fixe ainsi la cotisation 130 euros pour 2026.**

### Prévisionnel 2025/2026

#### MOUEZH BRO KONK PREVISIONNEL 2025/2026

AG du 16/09/25

Recettes		Dépenses	
Cotisations 34 x 130€	4 420,00 €	Fonctionnement	500,00 €
Concerts	1 000,00 €	GUSO chef de chœur	4 852,00 €
Subvention municipale	750,00 €	Frais de réception	200,00 €
Subvention exceptionnelle (amortissement)	200,00 €	Frais de concerts	650,00 €
sponsor pub	700,00 €	Amortissement sono	1 175,37 €
Intérêts bancaires	307,37 €		
<b>Total</b>	<b>7 377,37 €</b>	<b>Total</b>	<b>7 377,37 €</b>

Investissement de la sonorisation	
Valeur brute	5 876,85 €
Amortissement 2026	1 175,37 €
Cumul amortissement	1 371,27 €
<b>Cumul amortissement</b>	<b>2 546,64 €</b>
Valeur nette	3 330,21 €

**Remarques :**

les cotisations ne paient pas le chef de chœur	4420 € contre 4852 €
Amortissement sono	soit 1175,37 € d'amortissement
Animations Intermarché	soit 2x 200 €
Concerts divers	Soit 600 €

### Prévisions d'activité 2025/2026 :

- Le samedi 27/09/2025 : Cimetière de Lanriec en fin de matinée
- Le dimanche 30 novembre 2025 : Concarneau chante
- Le samedi 20/12/2025 : animation galerie marchande d'Intermarché à 17 heures (voir possibilité de modifier l'heure à 16 heures en raison d'un concert de Didier Dréo)
- Le mardi 23/09/2025 : Réunion en mairie de Concarneau pour prévoir actions en faveur des classes bilingues de Concarneau sur 3<sup>ème</sup> trimestre 2026

- Demande de « Concarneau Rose pour être présents pendant leur course . La majorité des choristes ne souhaite pas participer à cette animation
- Nous participerons vraisemblablement au mois du breton 2026
- Fest Bro Aven : après trois années , la majorité des choristes ne souhaite pas reproduire l'expérience du fait des conditions difficiles pour du chant choral
- Nous participerons au concours 1<sup>ère</sup> catégorie de Kanomp Breizh

D'autres événements viendront compléter au fil du temps ce programme.

**Vote : L'Assemblée Générale adopte le Prévisionnel 2025/2026 à l'unanimité ainsi que l'augmentation de la cotisation à 130 euros .**

**Questions diverses :**

**Tâches prises en charge par des bénévoles :**

Il est important que chacun se rende compte des participations bénévoles des uns ou des autres. A ce titre, la participation des bénévoles aux différentes tâches de la chorale a été importante cette année, liste des tâches prise en charge par nos bénévoles pour 2025/2026i :

- Gestion de la clé de Tiliz : **François Mével- Simone Blanchard**
- Gestion de la cambuse : **Joëlle Le Gall**
- Gestion de la diffusion des partitions et des fichiers : **Jérôme Cotteret**
- Gestion de la communication extérieure(info locale, journaux, réseaux, fédérations) : **Jean Marie Renault-Bernard Le Mène**
- Affiches , flyers panneaux : **Jean Marie Renault**
- Trésorerie : **Soizig Le Torc'h**
- Secrétariat juridique : **Marie Claude Limbour**
- Secrétariat association : **François Mével**
- Déménagement du matériel (Sonorisation- praticables): **Michel L'Her-François Mével- René Prigent -Gilles Berrou Remi Coat-Henri Mestre**
- Montage sonorisation : **Michel L'Her- Henri Mestre-François Mével-René Prigent-Henri Mestre- Philippe Canevet**
- Réglage sonorisation : **François Mével**
- Recherche et gestion des partenaires : **Bernard Le Mène- Marie Pierre Joncour**

- Création des partitions en Musescor : **Catherine Vaternelle**
- Gestion du site Internet : **Jérôme Cotteret**
- Apprentissage par pupitre : **Catherine Vaternelle**

Merci à tous ces participants bénévoles qui permettent à notre chorale de vivre et d'évoluer.

**L'Assemblée Générale est renvoyée au mardi 3 octobre 2025 pour le vote des administrateurs après quoi l'Assemblée générale pourra être clôturée.**



Le Président de séance

Jean Marie Renault



Le Secrétaire

François Mével